## Description d'une Raie squatiniforme,

par M. le Dr F. Jugeat.

L'embryologie et l'anatomie comparée montrent que les nageoires pectorales des Raies ne diffèrent pas fondamentalement de celles des Squales. Dans les deux groupes, le squelette cartilagineux est rattaché au tronc par un pédoncule unique dans lequel on retrouve toutes les pièces du basipterygium.

Chez les Raies, les nageoires pectorales très développées s'ouvrent et s'étalent, de chaque côté, en un large et puissant éventail ayant pour base les pièces basiptérygiennes disposées en V, dont la pointe s'articule avec la ceinture scapulaire et dont les branches supportent les rayons cartilagineux. En raison de l'ouverture de cet éventail, la branche antérieure du V, formée par le propterygium, se dispose parallèlement aux faces latérales de la tête et se soude secondairement à elles, refoulant en bas les fentes branchiales, qui, de ce fait, deviennent ventrales. La branche postérieure du V, représentée par le meta et le telopterygium plus ou moins confondus, se dirige en arrière et en dehors, ne contractant d'adhérence avec le tronc que dans la région de sa base.

En somme, à un certain point de vue, les Raies sont des Requins aplatis, à nageoires pectorales extraordinairement développées et soudées secondairement aux parties latérales du corps et de la tête, noyant cette dernière dans le disque, et lui enlevant à peu près toute liberté.

La Raie faisant l'objet de cette communication est tout à fait différente : elle présente une anomalie des plus curieuses qui l'avait fait considérer par les marchands des Halles comme appartenant à une espèce particulière qu'ils apparentaient, assez judicieusement d'ailleurs, à l'Ange de mer (*Squatina angelus* Risso) fréquent sur le marché.

En réalité, il s'agit d'une femelle adulte appartenant à une espèce fort commune, la Raie bouclée (*Raia clavata* Rondelet), dont elle possède tous les caractères spécifiques (boucles, dents mousses et plates disposées en séries obliques, lignes d'aiguillons caudaux en nombre impair, etc.). La longueur totale est de 0 m. 77, la largeur du disque de 0 m. 51 ; longueur de la tête, 0 m. 21, largeur, 0 m. 13; l'on compte 0 m. 45 du bout du museau à l'extrémité des ventrales. Recueillie sur la côte de Bretagne, cette Raie a été envoyée aux Halles de Paris, où je l'ai trouvée mélangée à d'autres animaux de son espèce, pêchés dans la même région.

Ce qui fait l'intérêt de cette Raie, c'est que, chez elle, la tête — et par cette expression je désigne, bien entendu, toute la région céphalo-branchiale — est entièrement libre; elle reste séparée des ailes par deux profonds sinus (o m. 14) dont les sommets se trouvent à la base du cou, au niveau de la ceinture scapulaire, à l'aisselle même des pectorales.

La tête paraît très régulièrement conformée : rostre, bouche, narines, yeux, évents, sont normaux et dans leur situation et rapports habituels. Les 5 fentes branchiales existent, mais ne sont pas franchement ventrales: leurs commissures externes remontent un peu sur les côtés, dans la région branchiale libérée. La 5$^e$ fente branchiale droite qui occupe le fond même du sinus est bâillante, tandis que le 5$^e$ orifice gauche, situé un peu plus en arrière et en dedans, est resté à l'état de fente.

Il est évident que cette tête était mobile du vivant de l'animal, et d'autant plus que les Raies possèdent une articulation atloïdo-occipitale qui n'a aucune raison de manquer ici.

Les ailes également sont normales de forme, de taille et de volume; leurs gros cartilages de base sont droits et faciles à sentir sous la peau.

Cette Raie si curieuse ne présente donc en somme qu'une anomalie, défaut de soudure du bord antérieur des pectorales avec la tête; mais cela suffit à lui donner un aspect vraiment extraordinaire. Sa ressemblance avec l'Ange de mer est manifeste, bien qu'elle en exagère encore le type par la conservation des caractères de sa propre espèce (ailes immenses, rostre, région céphalo-branchiale très allongée, etc.).

Il est difficile de considérer comme un retour à l'état ancestral une manifestation semblable, bien qu'il soit vraisemblable que l'évolution de l'espèce ait comporté un stade dans lequel l'attache de la pectorale était encore libre. Sans doute serait-il plus rationnel, et je m'en tiendrai à cette hypothèse, de ne voir dans ce défaut de soudure, évidemment congénital, qu'un simple accident de développement dû à une cause qui nous échappe, et assez comparable à celui qui, s'opposant à la soudure des bourgeons maxillaires aux bourgeons incisifs, aboutit à la production du bec-de-lièvre dans notre espèce. Nous n'aurions donc affaire, dans ce cas, qu'à une simple difformité.

De telles anomalies ne sont pas fréquentes, et je n'en connais pas d'autres aussi marquées. En effet, dans les cas relatés jusqu'ici (Raie étoilée du Muséum de Paris, Raie ponctuée du musée Fleuriau, Raie bouclée signalée par Day dans son British Fishes), la région céphalique et la région branchiale font toujours partie intégrante du disque, et les fentes branchiales sont ventrales; seul le rostre se détache en avant des pointes des ailes devenues libres, et l'extrémité antérieure de la Raie est tricuspidée.

Ces Raies à ailes incomplètement soudées sont par ailleurs normales. Au contraire, la Raie monstrueuse étudiée par le D$^r$ Pellegrin était privée de rostre et de narines, et ses yeux, presque tangents, se trouvaient re-

portés à l'extrémité du museau [1]. Chez cet individu la soudure des ailes, entravée par la monstruosité, ne s'était faite que jusqu'à hauteur des évents demeurés en situation normale, et le museau ainsi que l'extrémité des ailes se trouvaient libérés dans les mêmes proportions que sur les Raies précédemment signalées.

En définitive, ces quelques exemples montrent qu'il est possible de rencontrer des Raies chez lesquelles la soudure des pectorales aux côtés de la tête est incomplète ou nulle. Certaines de ces Raies sont des monstres, et dans ce cas l'anomalie s'explique sans difficulté. Les autres, au contraire, sont normales d'apparence, et leur anomalie se réduit à une simple disjonction de parties habituellement réunies; elles peuvent vivre, grandir et atteindre leur complet développement. Tel est le cas pour la Raie bouclée adulte dont je viens de donner la description, et qui, par sa tête libre, ses branchies cervicales, ses ailes complètement détachées, rappelle si bien l'Ange de mer, espèce voisine, que je n'ai pas cru pouvoir la désigner autrement que par l'expression de «Raie squatiniforme» qui laisse prévoir toutes ses particularités [2].

[1] Dr J. Pellegrin, Sur une Raie monstrueuse de la famille des Cyclocéphaliens (*Bull. Soc. zool. de France*, 1900).

[2] Cette pièce, donnée gracieusement au Muséum par M. le Dr Jugeat, fait partie des collections sous le n° 1920-227.